

Colloque de l'ACRT 2016, Université de Calgary
Appel de candidatures aux postes de responsable de séance
Communications thématiques, séminaires, tables rondes et ateliers

Le prochain colloque annuel de l'Association canadienne de la recherche théâtrale se tiendra à l'École des arts de la scène de l'Université d'Ottawa du 28 au 31 mai 2016, lors du grand Congrès des sciences humaines du CRSH.

Alors que l'Université de Calgary célébrera son 50^e anniversaire, **le colloque aura pour thème « Energizing Communities » / « Stimuler les collectivités»**. Comme toujours, le comité organisateur accueillera les propositions de tous les types, mais invite les membres de l'ACRT à tenir compte du thème en préparant leur offre. Voici un énoncé qui pourra vous guider dans votre rédaction :

Le potentiel inhérent au concept de collectivité, à l'instar des défis significatifs associés à son incarnation, a été largement couvert tant par la recherche que par la pratique théâtrale depuis des décennies.

Nous souhaitons recevoir ses propositions ouvrant le dialogue entre les discours actuels sur la collectivité dans la pratique théâtrale et performative afin de réévaluer leur pertinence au 21^e siècle, au Canada comme à l'étranger. Nous encourageons également l'exploration de la mobilisation collective dans nos pratiques en lien avec ce contexte. Dans quelles politiques les collectivités s'inscrivent-elles aujourd'hui? Pour qui, où et quand ce concept a-t-il toujours un pouvoir d'attraction? Comment les relations parfois complexes entre les entités subventionnaires des arts, les pratiques artistiques de niche et leurs praticiens, les institutions d'enseignement et les divers paliers locaux de gouvernement orientent-elles la création et la dissolution des formations communautaires de nos jours, ici et ailleurs?

Ayant en tête le lieu de notre prochain colloque, nous tendons également l'oreille aux propositions qui discuteront de questions autour de la région de Calgary.

À noter : l'appel de candidatures ci-dessous ne concerne que les responsables de séances. L'appel pour les communications sera lancé plus tard en octobre.

Tous les présentateurs et participants doivent devenir membres de l'ACRT. Pour tous les détails sur l'association, l'adhésion et le renouvellement, veuillez consulter le www.cartact.ca

Veillez faire parvenir votre candidature à Kim Solga, présidente du comité d'organisation, à CATR2016@gmail.com

Candidatures pour les séances thématiques : date limite le 2 octobre 2015

Les organisateurs potentiels sont invités à transmettre des propositions pour les communications thématiques sur tous les sujets liés au théâtre et à la performance, y compris la praxis, que la portée soit nationale ou internationale. Les personnes intéressées sont priées de soumettre une proposition de 300 mots ainsi qu'une invitation de 300 mots à l'intention des participants. Les propositions doivent inclure le titre et le sujet de la séance, un argumentaire théorique et une brève description du déroulement. L'invitation pour les participants doit préciser le titre et le sujet avec une liste courte de perspectives et de sujets potentiels, une brève description de ce qui sera exigé des participants ainsi que les renseignements permettant de contacter l'organisateur.

Candidatures pour les séminaires et les tables rondes : date limite le 2 octobre 2015

Les organisateurs potentiels sont invités à transmettre des propositions pour les séminaires et les tables rondes sur tous les sujets liés au théâtre et à la performance, y compris la praxis, que la portée soit nationale ou internationale. Les personnes intéressées sont priées de soumettre une proposition de 300 mots ainsi qu'une invitation de 300 mots à l'intention des participants. Les propositions doivent inclure le titre de la séance, un argumentaire théorique et une description du déroulement et de la durée. L'invitation aux participants doit préciser le titre et le sujet du séminaire, une liste de problématiques et d'objectifs, une description du travail demandé des participants, les dates limites ainsi que les renseignements permettant de contacter l'organisateur. **Veillez noter que les plages horaires seront de trois heures pour les séminaires et de 90 minutes pour les tables rondes.**

Candidatures pour les ateliers de praxis / démonstrations : date limite le 2 octobre 2015

Les ateliers de praxis et les démonstrations constituent un forum offrant aux praticiens de l'association l'occasion de partager le fruit de leur recherche appliquée. Ils permettent aussi aux praticiens œuvrant dans la région où se tient le colloque de faire connaître leur travail aux membres de l'ACRT. Les animateurs d'ateliers ou de démonstrations intéressés par la formule sont invités à soumettre leur proposition pour une séance de 90 minutes sur un thème digne d'intérêt pour les autres praticiens et les chercheurs. Il doit s'agir d'une recherche pratique inédite ou unique, ou encore d'une nouvelle application de techniques ou d'une méthodologie existantes.

Les propositions doivent tenir en 250 à 500 mots et indiquer clairement la nature expérimentale du projet ainsi que la procédure durant l'atelier ou démonstration. Veuillez mentionner les besoins d'espace et d'équipement, le nombre maximal de participants et si les auditeurs ne désirant pas y participer sont admis.

Directives de l'ACRT pour les séminaires et les tables rondes :

Voici des façons de susciter la participation durant ces activités :

- L'échange des documents de communication avant la séance
- Des répliques aux arguments avancés dans les documents en vue d'une discussion sur le web ou à une séance
- La distribution de documents avant ou après les communications parmi les participants
- La proposition d'une liste de lecture liée au sujet et au travail des participants en vue de la discussion lors de la conférence
- La discussion par courriel sur différentes questions liées au sujet et l'organisation du déroulement de la séance
- Le regroupement de participants et la désignation d'un porte-parole pour les périodes de plénière pendant la séance

Les participants ne doivent pas lire à haute voix ou donner de longs résumés oraux de leurs publications pendant la séance.

Tous les séminaires et les tables rondes sont ouverts aux auditeurs.